



**Information mensuelle relative au nombre total de Droits de vote
et d'Actions composant le capital social**

Déclaration au 31 décembre 2011

La Seyne-sur-Mer, le 30 janvier 2012 :

En application de l'article L.233-8 du Code de Commerce et de l'article 223-16 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RGAMF), le Groupe VIAL informe ses actionnaires qu'au 31 décembre 2011 :

- le nombre total d'actions composant le capital social de la société ressortait à 11 208 015 actions,
- le nombre total de droits de vote théoriques (1) ressortait à 16 929 319,
- le nombre total de droits de vote exerçables (2) ressortait à 15 718 947.

(1) Nombre de droits de vote incluant les actions auto-détenues privées de droits de vote.

(2) Nombre de droits de vote déduction faite des actions auto-détenues privées de droits de vote.